

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

ANNEXE 51-102A3

1. DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ

CANADIAN ROYALTIES INC. (« **Canadian Royalties** » ou la « **Société** »)
2772, chemin Sullivan
Sullivan (Québec) J0Y 2N0

2. DATE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 4 juillet 2007 et le 12 juillet 2007

3. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Canadian Royalties a diffusé un communiqué de presse daté du 12 juillet 2007 par l'intermédiaire de l'agence de transmission CCN Matthews et l'a par la suite déposé sur SEDAR.

4. RÉSUMÉ DU CHANGEMENT IMPORTANT

Canadian Royalties Inc. annonce le changement de dénomination de son « Projet nickélifère Raglan Sud » pour « Projet Nunavik nickel », la nomination de M. Robert Ménard, ing. au titre de vice-président, Construction et ingénierie et la formation d'une équipe d'ingénierie et de construction. Le mandat confié à cette équipe consiste à gérer l'ingénierie détaillée et la mise en valeur du projet.

5. DESCRIPTION CIRCONSTANCIÉE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Projet Nunavik nickel

La nouvelle dénomination, Projet Nunavik nickel, permet de mieux identifier le projet puisqu'il prend en considération le produit de base principal, son emplacement, ainsi que l'héritage des Inuits du Nord québécois. En plus de ce changement de dénomination, Canadian Royalties est fière de révéler le logo du projet, lequel comprend une version bilingue (anglais-français) du nom, soit Nunavik nickel, ainsi que sa traduction en Inuktitut. Une copie du logo figure à l'annexe A des présentes.

Nomination du vice-président, Construction et ingénierie

De plus, Canadian Royalties annonce la nomination de M. Robert Ménard, ing. au poste de vice-président, Construction et ingénierie de la société. M. Ménard a été vice-président, Projets et construction auprès de Cambior Inc. pendant plus de 12 ans. À ce titre, il a été responsable de tous les projets de mise en valeur de Cambior, des études techniques à la construction de site, en passant par le démarrage et les travaux de remise en état. M. Ménard a participé à la mise en valeur des projets miniers suivants : Bouchard Hébert, Gonzague Langois, mines d'or Omai, mines d'or Rosebel, Omai Bauxite Mining, Ressources Orléans, Mine Chimo et Doyon.

Équipe du projet

Canadian Royalties a entamé la constitution d'une équipe de mise en valeur pour son Projet Nunavik nickel sous l'autorité de M. Ménard. Cette équipe sera établie à Montréal (Québec) et ses principaux membres sont :

- M. Robert Ménard, ing. – Vice-président, Construction et ingénierie
- M. Glen Schlyter, ing. – Gestionnaire de projet
- M. Yves Tremblay, ing. – Ingénieur électricien
- M. Louis Plourde – Technicien en hydroextraction et en mécanique
- M. Rémi Provencher, CMA – Chef de projet
- M. Martin Boucher, tech. – Directeur, Environnement et permis

M. Glen Schlyter travaille pour Canadian Royalties depuis 2001. Il a notamment géré les contrats en lien avec l'évaluation économique provisoire de la société, effectuée par la firme P&E Mining Consultants Inc., ainsi qu'en lien avec l'étude de faisabilité financière, effectuée par SNC Lavalin Inc.

MM. Yves Tremblay et Louis Plourde comptent chacun plus de 20 années d'expérience dans le secteur minier et de la sous-traitance et ont participé à des projets de construction d'installations de traitement d'envergure, y compris le démarrage des installations et leur mise en service, notamment la construction de la mine Raglan et de la mine d'or Rosebel.

M. Rémi Provencher entrera au sein de l'équipe en tant que chef du projet. Il relèvera directement du chef de la direction financière, M. Gerald Price et agira d'abord en tant que chef de projet. Par la suite, il assurera la transition du projet de l'étape de sa mise en valeur à celle de son exploitation. M. Provencher a occupé des fonctions similaires dans le cadre de deux projets miniers auxquels il a participé.

M. Martin Boucher compte plus de 20 ans d'expérience dans le secteur minier. Il a agi à titre de directeur du service Environnement sur le site du projet Raglan de Falconbridge (qui appartient maintenant à Xstrata) pendant la construction et le démarrage du projet, gérant tous les aspects relatifs aux permis et au respect de la réglementation. M. Boucher a également été directeur, Services environnementaux, pour le projet Koniambo en Calédonie et a agi, jusqu'à tout récemment, en tant que directeur des travaux responsable des travaux de remise en état de la mine Gaspé et du complexe Smelter.

6. APPLICATION DES PARAGRAPHES 2 ET 3 DE L'ARTICLE 7.1 DU RÈGLEMENT 51-102

Sans objet

7. INFORMATION OMISE

Sans objet

8. MEMBRE DE LA HAUTE DIRECTION

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Richard R. Faucher
Président
Téléphone : 514-879-1688

9. DATE DE LA DÉCLARATION

Le 16 juillet 2007

ANNEXE A

De la déclaration de changement important annexe 51-102A3

Datée du 13 juillet 2007

Logo du Projet Nunavik nickel

